

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 25 fr. Six mois... 13. Trois mois... 7.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ; A EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 27 Mai 1878.

INTERDICTION DU CENTENAIRE DE VOLTAIRE.

M. le ministre de l'intérieur a adressé à M. le préfet de police la lettre très-sensée dont voici le texte :

Paris, 23 mai 1878.

Monsieur le préfet, à l'occasion du Centenaire, un comité vous a présenté le programme de ce qu'il appelle la Fête extérieure, par opposition, il le semble du moins, à une fête oratoire préparée par les soins d'autres personnes. Vous me demandez des instructions à ce sujet.

Dans les circonstances présentes, à la suite de polémiques suscitées par le Centenaire, à la suite des discussions auxquelles il a donné lieu, il me paraît certain que toute manifestation publique faite à cette occasion prend forcément un caractère d'ordre politique, et qu'elle est en contradiction avec la pensée de ceux qui n'auraient en vue que de célébrer la mémoire d'un grand homme.

Dans un tel état des esprits, une manifestation dans un sens provoque nécessairement une manifestation dans un sens contraire ; de sorte que ce qui, dans la pensée des organisateurs de ce programme, devrait être un sujet de fête, deviendrait entre les citoyens un sujet de controverse et de guerre. Le gouvernement qui, au milieu des luttes d'opinion, a la charge de la paix publique, ne saurait se prêter à des actes qui sont de nature à la troubler.

D'un autre côté, les processions, les cortèges, les promenades de tout genre sont prohibés dans l'intérieur de Paris, sauf des exceptions que le culte des morts ou des cérémonies vraiment publiques expliquent et justifient. Il y a, dans les circonstances actuelles, mille raisons de ne pas déroger à

cette règle d'ordre public que vous maintiendrez à l'égard de tous.

Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le ministre de l'intérieur, DE MARCÈRE.

LE SOCIALISME EN PRUSSE.

Une grave nouvelle nous est arrivée de Berlin. Le Reichstag a repoussé à une très-forte majorité le projet du gouvernement contre les socialistes.

Après le vote favorable du conseil fédéral, le projet avait été transmis au Reichstag, suivant la procédure fixée par la Constitution allemande. La discussion a duré deux jours ; mais, dès le début, à la violence avec laquelle la loi était attaquée, il était facile de prévoir que le gouvernement serait battu.

Deux ministres, et le maréchal de Moltke lui-même, ont lutté avec acharnement pour soutenir la loi, pour démontrer à la Chambre le danger que courait l'autorité par suite des menées socialistes, — leurs efforts ont été vains. Les libéraux-nationaux, comme on le prévoyait, ont fait cause commune avec les socialistes ; les centres, intimidés et prêts à se ranger du côté des plus forts, ont fait défection, et le gouvernement a été battu par une énorme majorité de 257 voix contre 57.

Cet échec est très-grave, et il nous fait pressager une crise gouvernementale imminente à Berlin.

L'émotion générale qu'il a produite à Paris confirme cette appréciation, car plusieurs ambassadeurs qui étaient au spectacle ont quitté immédiatement les théâtres en recevant la nouvelle pour rentrer à leurs ambassades.

On attend avec anxiété à Berlin les mesures répressives que le gouvernement va prendre pour se défendre contre l'invasion d'un fléau plus redoutable pour la Prusse qu'une guerre étrangère.

Chronique générale.

A la dernière séance du conseil des ministres, réuni au ministère de la justice sous la présidence de M. Dufaure, M. de Marcère a donné lecture à ses collègues de la lettre, qui a été approuvée, qu'il adresse à M. le préfet de la Seine à propos de la résolution, à lui transmise, du conseil municipal, et du vote d'une somme de trois cent mille francs destinée à l'organisation d'une fête nationale pour le 14 juillet prochain.

Le ministre a approuvé en principe l'établissement d'une fête nationale ; mais il a constaté que le vœu d'en fixer la date et d'en diriger l'organisation appartient au gouvernement, d'accord avec les Chambres ; qu'il importe de prendre avec maturité une résolution semblable, surtout dans les circonstances très-déliées où se trouve la France en ce moment, recevant chez elle les nations étrangères, ayant par conséquent une responsabilité plus étroite qu'en tout autre temps.

Dans le camp des gauches où on a décidé l'invalidation de l'élection du duc Decazes, on prépare une proposition, qui sera déposée immédiatement après que la Chambre aura prononcé l'invalidation de l'ex-ministre des affaires étrangères, proposition tendant à autoriser le gouvernement actuel à tenter à M. le duc Decazes des poursuites civiles en restitution de certaines prétendues sommes que le duc aurait dépensées pour l'envoi de courriers de cabinet sur le lieu de son élection, Puget-Théniers.

Comme on le voit, loin de désarmer, les gauches préparent plus que jamais dans l'ombre tous leurs dossiers pour mettre en accusation les ministres du 46 mai.

La Gazette de l'Allemagne du Nord, répondant à un article de la République française,

qui engageait le gouvernement allemand à agir avec modération contre le socialisme, déclare que cette exhortation est on ne peut plus singulière.

En France, dit la feuille berlinoise, les autorités républicaines ont toujours sévi avec une rigueur tout autre que les gouvernements monarchiques en Allemagne, contre les excès des classes inférieures. Les journées de Juin, en 1848, ont coûté la vie à 25,000 individus, et tout le monde sait encore comment on a agi, comment on a dû agir en 1871 contre les communards. Dans ces deux cas de répression terrible, c'étaient les républicains qui étaient au pouvoir.

A propos de la présence du duc d'Aoste à Paris, on écrit de Rome :

On sait que le gouvernement n'a pas eu jusqu'à présent dans la crise orientale une attitude bien nette, mais voici ce qui a été décidé : c'est que le duc d'Aoste et le prince de Galles se rencontreraient à Paris et que, suivant l'accueil qui serait fait à l'héritier du trône anglais, la politique italienne se prononcerait plus ou moins en faveur de l'Angleterre.

De là les poignées de mains à M. Gambetta, qui d'ailleurs n'est pas considéré comme aussi démocratiquement résolu qu'on le croit généralement sur le continent. L'Italie est aujourd'hui convaincue que l'Angleterre est formidablement préparée, et les rêves de M. Cairoli se sont dissipés ou fermés. L'Italie restera parfaitement bien avec elle-même d'abord et avec tout le monde ensuite. Quant à un Congrès, elle y donnera la plus complète adhésion.

Une réunion radicale, en vue d'imposer l'amnistie au gouvernement, s'est tenue à Paris, dans la salle des Ecoles de la rue d'Arras.

Les choses se sont passées comme on devait s'y attendre. D'abord, les députés de

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE MONSIEUR AUX CORBEILLES

(1871).

Le 25 mars 1871, Enghien n'était pas gai, comme il l'est redevenu depuis. On ne dansait pas au Jardin des Roses.

De lieu de plaisir, Enghien était passé lieu d'asile. Non loin de la gare, près du nouveau pont de bois qui fait communiquer la station d'Enghien avec le quai de départ pour Montmorency, quelques réfugiés avaient trouvé l'hospitalité chez un brave cultivateur, le père Gachelot, ancien maître d'hôtel de Paris.

Dans le nombre étaient un jeune couple et un homme d'une soixantaine d'années, charmant ses ennemis (bizarre passe-temps) en tressant des corbeilles d'osier.

« C'est un maniaque », disaient les uns ; « un fou », disaient les autres.

De plus indulgents ne voyaient en lui qu'un pauvre homme à qui tant de catastrophes accumulées avaient troublé la raison.

Bref, on ne lui parlait que pour lui demander de ses corbeilles, autrement on le laissait un peu de côté, sans plus se préoccuper de lui, car le malheur, hélas ! rend un peu égoïste.

Donc, parmi les hôtes du père Gachelot, chacun, uniquement inquiet de ses intérêts propres, vivait un peu en soi et pour soi.

Personne encore ne s'était efforcé de lier conversation avec M. Landormy, plus connu sous le nom de « Monsieur aux Corbeilles » ; de savoir quelles nécessités l'avaient contraint à quitter la capitale ; s'il y laissait des parents, des amis ; s'il était marié, veuf, ou vieux garçon ; personne.

On n'avait d'yeux que pour regarder ses corbeilles, et de paroles que pour en solliciter de lui quelques-unes.

II.

Seul, le jeune couple s'intéressait profondément au Monsieur aux Corbeilles, sans toutefois le lui témoigner. Souvent déjà, il avait tenté de lui adresser la parole ; mais une sorte de réserve délicate, de discrétion respectueuse le retenait, et un profond salut, échangé, résumait, trop brièvement, tout ce que les jeunes époux étaient impatients de lui dire.

M^{me} Demarsay (ainsi s'appelait la dame) n'avait jamais demandé de corbeilles, elle. Un matin, en se promenant dans le jardin au bras de son mari, elle croisa M. Landormy ; mais lui, assis sur un banc de bois, les yeux attachés à son ouvrage, ne les entendait même pas venir.

« Bonjour, monsieur, » lui dit un peu haut M^{me} Demarsay, avec son sourire le plus gracieux.

M. Landormy releva vivement la tête, tout étonné d'abord, puis rendit le bonjour.

M^{me} Demarsay s'aperçut que ses yeux étaient rouges.

— Vous faites encore là quelque chose de bien joli, monsieur, poursuivit-elle ; et cette corbeille a déjà une destination, sans doute ?

— Hé, mon Dieu ! non, madame, mais elle sera longue à terminer, un bon mois, au moins... au bout d'un mois, il faut espérer qu'il y aura du mieux dans les affaires.

— Nous l'espérons comme vous, monsieur, car il nous tarde bien de rentrer à Paris.

— Vous y avez laissé de la famille, peut-être ?

— Hélas, non, monsieur, je n'ai plus mes parents, depuis longtemps, bien longtemps même ; et mon mari a eu la douleur de perdre le dernier de tous les siens, son père, quelques jours avant la déclaration de la guerre. Nous sommes donc seuls, et ne dépendons que de nous seuls.

— Alors, vous êtes bien heureux, reprit naïvement

coliquement le Monsieur aux Corbeilles, avec un sourire qui cachait un sanglot. Moi, j'ai laissé là-bas ma femme, mon fils et ma belle-fille, sur le point d'être mère ; j'aurais voulu l'emmener, les emmener tous ; mais elle n'était pas en état de supporter le voyage. Naturellement mon fils a persisté à demeurer auprès de sa femme, ma femme auprès de son fils et de sa belle-fille, et moi, pour qui l'on craignait les privations d'un second siège, on m'a envoyé ici me remettre... Oui, mais je souffre cruellement, allez, sans nouvelles de là-bas ; je pense bien souvent à ma femme, à mon fils, à notre chère Valentine. Pourvu qu'elle puisse surmonter tant d'angoisses, la pauvre enfant !... Ah ! voyez-vous, toutes ces idées-là me font mal ; quand j'y réfléchis trop, cela me suffoque. Je sens le besoin de me distraire, de m'étourdir, de m'absorber dans d'autres préoccupations, et voilà pourquoi, dit M. Landormy en reprenant son travail... voilà pourquoi je tresse des corbeilles.

M. et M^{me} Demarsay, se voyant sous le coup d'une émotion croissante, s'éloignèrent doucement, et lui resta les yeux baissés sur ses brins d'osier, dévorant les larmes qui le travaillaient.

— Pauvre brave homme ! fit tout bas à son mari M^{me} Demarsay, dire qu'on ne peut rien pour lui.

A dater de cette rencontre, la connaissance fut faite. Chaque matin, M. et M^{me} Demarsay venaient

Paris, n'ayant pas cru devoir tenir compte de l'invitation qu'ils avaient reçue, ont été conspués par le citoyen Calvinhac qui a flétri comme jésuites: MM. Gambetta, Thiers, Clémenceau, Tolain, Spuller, etc.

M. Thiers a été particulièrement qualifié « d'assassin des communaux », M. Gambetta a reçu celle « d'infâme ventripotent ». Il a été accusé, par le sieur Choix, d'avoir peur « des revenants de Nouméa et d'ailleurs ».

Le citoyen Titard a déclaré solennellement que les « communards n'avaient commis d'autres crimes que d'avoir sauvé la République. »

Le citoyen Gauthier, publiciste (?), a anathématisé comme « parjures et infâmes » les députés radicaux absents. Cet orateur a ajouté: « L'amnistie ne se discute plus, elle s'impose! » Et il faut laisser de ce côté députés et sénateurs et organiser une agitation formidable pour arracher l'amnistie au gouvernement.

Après force violences de langage, la réunion a voté la résolution suivante:

« Considérant la conduite inexplicable de nos députés, l'assemblée passe à l'ordre du jour.

» Les députés et sénateurs sont invités à déposer un projet d'amnistie avant la prorogation. »

Les cris de: vive Blanqui! vive l'amnistie! vive la Commune! ont couronné cette petite fête.

Tous les ministres viennent d'adopter une livrée pour le personnel de leurs domestiques et pour leurs équipages.

M. de Marcère s'est distingué tout particulièrement en donnant une cocarde rouge à son cocher et à ses valets de pied.

Les deux chevaux de sa voiture sont également enrubannés de rouge.

Jeu de la séance de la réception de M. Victorien Sardou, élu par l'Académie française à la place laissée vacante par la mort de M. Autran.

Une heure avant la cérémonie le public se pressait sous la coupole de l'Institut.

Presque toute l'Académie française assistait à la cérémonie. On remarquait, entre autres académiciens, MM. le duc d'Aumale, Jules Favre, Miguet, Legouvé, Augier, Dumas, etc.

M. Alexandre Dumas présidait. A deux heures, M. Sardou, portant le frac brodé de l'académicien, a fait son entrée, escorté de MM. Emile Augier et Legouvé, ses parrains, et a prononcé un discours fréquemment interrompu par les applaudissements de l'assemblée.

M. Charles Blanc a répondu au récipiendaire à la place de M. Dufaure, que le soin des affaires de l'Etat retient en ce moment éloigné. Il a passé en revue l'œuvre de M. Sardou, en faisant entrer, comme il le dit, ses auditeurs « dans les coulisses de son esprit. »

entretenir M. Landormy, et tâchaient de l'égayer, en détournant avec soin la conversation des tristes événements de la guerre civile.

III.

Au mois de mai, tout était au pire. On n'interrogeait plus l'horizon qu'avec crainte et stupeur. Chaque soir, de nouveaux feux s'allumaient, et venaient rappeler aux malheureux réfugiés les dangers que couraient leurs parents et leurs amis.

Les incendies se multipliant, on fit aux pompiers de la banlieue et de la province un appel auquel bien peu restèrent sourds.

On vit même des réfugiés, rivaux de zèle patriotique avec les milices provinciales, endosser l'uniforme et venir bravement à Paris disputer pied à pied leurs maisons aux flammes du pétrole.

Depuis quelques jours, M. Demarsay semblait songeur; à peine sa femme pouvait-elle tirer de lui deux paroles; évidemment il nourrissait un projet qu'il n'allait pas tarder à mettre à exécution.

Sur ces entrefaites, M. Landormy, se présentant tout à coup devant les jeunes époux:

— Madame, dit-il à M^{me} Demarsay, vous et votre mari avez été mes amis et mes consolateurs pendant ces longues semaines d'angoisses; laissez-moi vous témoigner ma reconnaissance par l'offre de cette

A la suite des indiscrétions qui ont livré à la publicité des fragments des discours de MM. Sardou et Charles Blanc, plusieurs membres de l'Académie se sont réunis afin de s'entendre pour proposer à la docte assemblée une modification au règlement touchant la nomination de la commission chargée d'entendre lecture des discours des futurs élus. Aujourd'hui, cette commission est désignée par le sort; il s'agirait de la remplacer par le bureau, qui prêterait serment de garder le secret de toutes les délibérations privées de l'Académie.

AFFAIRES D'ORIENT.

Des renseignements de Vienne nous disent que décidément la Russie renonce à Batoum et qu'elle consent à donner les Balkans pour limites à la Bulgarie. La Roumélie resterait à la Porte, à la condition que le programme des réformes soit appliqué dans cette province. Mais la Russie insiste pour la rétrocession de la Bessarabie.

Si ces nouvelles sont vraies, il faudrait reconnaître que la Russie fait d'importantes concessions, surtout en modifiant autant les clauses du traité relatives aux provinces balkaniques.

Ces concessions ne suffiront peut-être pas à désintéresser l'Angleterre. La Bulgarie, quoique limitée aux Balkans, restera toujours sous l'influence directe de la Russie, influence que fortifiera encore une occupation assez longue de cette province par les troupes russes.

LA COMBINAISON.

La combinaison est trouvée et approuvée par l'Allemagne et l'Autriche; il n'y a plus qu'une chose qui manque, c'est l'adhésion de l'Angleterre; mais cette adhésion devient de plus en plus difficile à espérer, surtout depuis que le marquis de Salisbury refuse de recevoir les déclarations en faveur de la paix quand même, quoiqu'elles soient signées d'un million de personnes parmi lesquelles onze pairs du royaume et trois évêques anglicans. « J'aurai ma revanche, comte Ignatieff, a dit lord Salisbury, je l'aurai complète et ne céderai pas. »

De fait, c'est maintenant lord Salisbury que lord Beaconsfield est obligé de contenir. Quant à la combinaison, elle consiste simplement à demander le concours des puissances pour la révision devenue nécessaire des traités de 1856 et 1871. Lord Salisbury trouve cela encore trop vague.

LES ESPÉRANCES DE LA PAIX.

Le *Journal des Débats* publie une note assez importante qui annonce le Congrès:

« Le voyage du comte Schouvaloff a abouti à un résultat des plus satisfaisants. La Russie consent à mettre le traité de San-Stefano sur la table du Congrès. Toutes les

corbeille, qui m'a coûté deux mois de travail.

Et il tendit son ravissant ouvrage à M^{me} Demarsay, qui le considérait en tous sens avec joie et admiration.

— Oh! merci, monsieur, fit-elle, merci! je n'aurais jamais osé vous la demander, cette corbeille, et cependant, je vous l'avoue, j'en avais bien envie.

— En échange de ce cadeau, ajouta M. Landormy, je réclamerai quelque chose de votre bon cœur, madame: le soir, avant de vous endormir, priez pour ma femme, mon fils et ma belle-fille. Me le promettez-vous?

— Mais, monsieur, s'écria M^{me} Demarsay, depuis notre premier entretien, j'ai toujours prié pour eux.

— Alors, je suis encore votre débiteur, madame...

— Et vous êtes sans nouvelles d'eux tous?

— Sans nouvelles, oui, encore sans nouvelles...

— Sans nouvelles! répéta M. Demarsay, avec un accent étrange.

Et il s'éloigna.

Quelques minutes après, on venait annoncer à M^{me} Demarsay que son mari était parti pour Paris, à la place d'un pompier qui manquait à l'appel.

A cette nouvelle, elle ne put retenir un cri de douleur et s'évanouit entre les bras de M. Landormy, qui faisait de son mieux pour lui rendre

puissances ont adhéré et la première réunion aura lieu à Berlin le 11 juin. »

Le *Journal des Débats* a des attaches gouvernementales qui nous permettent de supposer que cette note est une communication officielle. Cela seul lui donne déjà un certain crédit; et de plus elle corrobore la dépêche de Londres que nous venons de rap-peler.

Il y a donc bien en ce moment, sinon des espérances sérieuses de paix, du moins une intention de remettre à un Congrès européen le règlement des difficultés pendantes.

Une dépêche de Londres nous a appris que l'arsenal de Chatam avait reçu ordre de ralentir ses préparatifs pour l'armement des cuirassés.

Nous préférons cette nouvelle à toutes les espérances problématiques dont nous berçaient les journaux depuis quelque temps; un fait précis dans les circonstances actuelles a une certaine valeur, et il nous prouve qu'il y a un peu de détente dans la situation.

Chronique Locale et de l'Ouest.

MUSIQUE DE L'ÉCOLE MUTUELLE.

Jeu de la réception de M. Victorien Sardou, élu par l'Académie française à la place laissée vacante par la mort de M. Autran.

Une heure avant la cérémonie le public se pressait sous la coupole de l'Institut.

Presque toute l'Académie française assistait à la cérémonie. On remarquait, entre autres académiciens, MM. le duc d'Aumale, Jules Favre, Miguet, Legouvé, Augier, Dumas, etc.

M. Alexandre Dumas présidait. A deux heures, M. Sardou, portant le frac brodé de l'académicien, a fait son entrée, escorté de MM. Emile Augier et Legouvé, ses parrains, et a prononcé un discours fréquemment interrompu par les applaudissements de l'assemblée.

M. Charles Blanc a répondu au récipiendaire à la place de M. Dufaure, que le soin des affaires de l'Etat retient en ce moment éloigné. Il a passé en revue l'œuvre de M. Sardou, en faisant entrer, comme il le dit, ses auditeurs « dans les coulisses de son esprit. »

entretenir M. Landormy, et tâchaient de l'égayer, en détournant avec soin la conversation des tristes événements de la guerre civile.

III.

Au mois de mai, tout était au pire. On n'interrogeait plus l'horizon qu'avec crainte et stupeur. Chaque soir, de nouveaux feux s'allumaient, et venaient rappeler aux malheureux réfugiés les dangers que couraient leurs parents et leurs amis.

Les incendies se multipliant, on fit aux pompiers de la banlieue et de la province un appel auquel bien peu restèrent sourds.

On vit même des réfugiés, rivaux de zèle patriotique avec les milices provinciales, endosser l'uniforme et venir bravement à Paris disputer pied à pied leurs maisons aux flammes du pétrole.

Depuis quelques jours, M. Demarsay semblait songeur; à peine sa femme pouvait-elle tirer de lui deux paroles; évidemment il nourrissait un projet qu'il n'allait pas tarder à mettre à exécution.

Sur ces entrefaites, M. Landormy, se présentant tout à coup devant les jeunes époux:

— Madame, dit-il à M^{me} Demarsay, vous et votre mari avez été mes amis et mes consolateurs pendant ces longues semaines d'angoisses; laissez-moi vous témoigner ma reconnaissance par l'offre de cette

le courage.

Quatre jours se passèrent dans de mortelles inquiétudes: le Monsieur aux Corbeilles ne quittait pas un instant sa nouvelle amie.

Celui qu'on avait consolé consolait à son tour, et Dieu sait s'il prenait sa tâche à cœur.

Le cinquième jour, un pompier tout poudreux se précipitait dans la salle commune, à l'heure où l'on se mettait à table.

« Henri! » s'écria M^{me} Demarsay, en s'élançant au cou de son mari, pendant que M. Landormy et les autres pensionnaires applaudissaient.

Mais M. Demarsay, prenant à peine le temps de respirer:

« Monsieur, dit-il encore tout haletant au bonhomme Landormy, cela va bien, très-bien là-bas, chez vous; une jolie petite fille... vous êtes grand père... et j'ai des lettres pour vous!

— Comment? pas possible, cria M. Landormy, transporté et embrassant M. Demarsay, vous auriez été à Paris pour moi, pour me rapporter de leurs nouvelles! Comment avez-vous trouvé?... Vous ne saviez pas mon adresse!

— Je me suis rappelé que c'était boulevard Magenta. J'ai cherché le numéro, un peu longtemps, c'est vrai; j'ai fini par découvrir.

— Pourquoi ne me l'avoir pas demandé?

— Je voulais vous faire une surprise.

— Je crois que je rêve, disait M. Landormy, ar-

Blessure profonde à la joue gauche qui est, dit-on, coupée de part en part.

Sophie Georges, 64 ans, de Beaufort: Cinq blessures graves, dit-on, à la tête.

Marie Mercier, 68 ans, de Beaufort: deux blessures à la tête et une plaie profonde au cou.

Claude Hamard, 46 ans, de Beaufort: trois blessures au visage.

Enfin, la sixième victime est Janie Cordier, la sœur religieuse de l'hôpital, qui, en soignant ses malades, a reçu un coup de couteau qui l'a fortement blessée au pouce de la main gauche.

Les blessés sont remis aux soins de MM. les docteurs Grimoux et Gestin. Ceux-ci déclarent, assure-t-on, que Arnaudeau a agi sous l'influence du mal dont il est atteint et qu'il n'a pas dû avoir conscience de ses actes.

MM. les magistrats du parquet de Baugé se sont transportés immédiatement à Beaufort et ont procédé à l'instruction de cette dramatique affaire. Ils ont ordonné le transport d'Arnaudeau à Baugé.

(Journal de Maine-et-Loire.)

AVIS AUX RÉSERVISTES.

L'autorité militaire donne, par la voie du *Journal officiel*, un important avis aux réservistes de la classe 1868.

Les réservistes de la classe de 1868 qui auraient droit à leur passage dans l'armée territoriale le 30 juin prochain, devront, du 4^{er} au 20 juin, déposer leur livret individuel à la mairie de leur domicile ou de leur résidence, pour que le bureau de recrutement puisse établir le certificat de passage dans l'armée territoriale ainsi qu'un nouvel ordre de route.

Les hommes de la 2^e portion de la classe de 1872, renvoyés dans leurs foyers le 31 décembre 1874, et ceux de la même classe dispensés à titres divers du service actif en temps de paix, de soutiens de famille, etc., devront également, et aux dates ci-dessus indiquées, remettre leur livret à la mairie de leur domicile ou de leur résidence, afin de permettre au bureau de recrutement d'établir le certificat de passage dans la réserve de l'armée active.

Ces prescriptions sont importantes, ceux qui les enfreindraient devant être poursuivis et punis.

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE. — CONCOURS DE 1878.

AVIS. — Les compositions écrites pour le concours d'admission à l'École spéciale militaire en 1878, se feront, à Tours, les 31 mai courant, 1^{er} et 9 juin prochain, à 8 heures du matin, pour les candidats des départements d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, de Maine-et-Loire et de l'Indre.

Au ministère de la guerre, on prend toutes les dispositions nécessaires pour qu'une circulaire de 1877, instituant dans chaque ville une école de tir pour les hommes de l'armée territoriale restée à l'état de lettre morte, reçoive son exécution.

rachant les enveloppes de ses lettres et écarquillant ses yeux, pendant que M^{me} Demarsay tenait son mari pressé contre son cœur et le regardait avec amour et fierté.

— Voulez-vous me causer le plus grand des plaisirs? Eh bien! vous serez le parrain de ma petite-fille, et vous l'appelerez du nom de votre femme?...

— Accepté de grand cœur! fit M. Demarsay, en serrant la main de M. Landormy.

— Dites-donc, reprit ce dernier, quand ils se trouvèrent seuls, quel est, parlez-moi franchement, le mobile de votre dévouement pour moi?

— Vous avez donc oublié la corbeille? insinua confidentiellement M^{me} Demarsay, répondant pour son mari, qui riposta par un sourire.

— Ah! vous avez raison, conclut le papa Landormy, avec une larme sous la paupière; toujours le vieux proverbe: « Un bienfait n'est jamais perdu. »

EUGÈNE LECLERC.

(Extrait de *La Prime*.)

Dans chaque ville, village ou bourg important, il y aura donc à l'avenir une école de tir, qui sera dirigée par l'autorité militaire et à laquelle, tous les dimanches, on exercera au tir les hommes de l'armée territoriale, officiers et soldats.

M. le ministre de la guerre compte affecter à chacune de ces écoles de tir une série de prix qui seront distribués chaque mois, consistant en grenades en or, épinglettes en argent et en cuivre, pistolets, carabines, etc.

DÉPÔT DE REMONTE D'ANGERS.

Le Comité d'achat du Dépôt de Remonte d'Angers procédera aux achats de chevaux, dans les localités ci-après, savoir :

A Longué, le lundi 24 juin, à 9 heures.
A Saint-Clément-des-Lévées, le lundi 24 juin, à 4 heures.
A Doué, le mardi 25 juin, à midi.
A Vihiers, le mercredi 26 juin, à 9 heures.

Et au Dépôt à Angers, à 9 heures du matin, les 4^{es}, 8, 10, 12, 14, 15, 17, 19, 22 et 29 juin.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET LE COMMERCE DES VILLES DE PROVINCE.

L'Espérance du peuple, de Nantes, fait ces réflexions qui peuvent s'appliquer à toute localité importante des départements :

« Le commerce de notre ville éprouve toujours de grandes souffrances. L'acheteur se réserve, l'Exposition miroite devant ses yeux, avec ses promesses et ses surprises, et comment aller à Paris, sans rapporter un souvenir de l'Exposition, de la grande Exposition universelle ! En cela, il n'y a pas de mal, et nous concédons volontiers qu'il est difficile d'agir autrement ; puis les petits cadeaux entretiennent si bien l'amitié que nous nous en voudrions de jeter un brandon de discorde dans les familles, en rompant en visière avec un usage si généralement reçu dans notre société.

« Nous engageons seulement nos amis, nos lecteurs, nos concitoyens, à ne pas délaissier pour cela les marchands de notre ville.

« Nous les prions de continuer fidèlement leurs achats, et, à l'exemple de nos communes qui ont des budgets ordinaires et des budgets extraordinaires, d'y employer à Nantes leur budget ordinaire, et de garder les ressources extraordinaires pour les cadeaux de l'Exposition.

« Nous avons été vivement peiné, ces jours, en entendant répéter de tous côtés : « Les marchands ne font plus rien, les acheteurs ont disparu, les petites épar-gnes prennent la route de Paris. »

« C'est triste pour eux, triste pour les ouvrières, triste pour les artisans de nos corps d'état.

« S'il en est parmi eux qui peuvent se déplacer, aller à Paris chercher un atelier, combien en est-il qui sont obligés de rester en province ?

« Pensons-y et faisons la part, la bonne part au commerce de notre ville. Ne cédon pas à la vogue et à l'engouement. Achetez-vous à meilleur marché dans la capitale ? Trouverez-vous des marchands inspirant plus de confiance ? Les marchandises y sont-elles de qualités supérieures et de meilleur goût ?

« Ne vous y trompez pas, le bon marché se trouve à votre porte, dans votre ville, là où les loyers sont le moins chers, où les patentes sont le moins élevées, où l'éclairage est le moins brillant et le moins coûteux.

« Qui nous attire à Paris ? Un magasin splendide où la foule se presse et se coudoie ; — un étalage attrayant et luxueux ; — une vitrine qui fascine les yeux. Le marchand vous en est inconnu, il ne vous a jamais vu et vous ne le reverrez jamais.

« Les marchandises, sachez-le donc, sont partout les mêmes ; elles proviennent des mêmes fabriques.

« Le choix est plus varié, dites-vous ?

« Mais le marchand de votre ville a déjà choisi pour vous ce qui peut vous convenir comme qualité et comme goût, et n'est-ce pas un avantage de plus et un embarras de moins ?

« La mode nous y oblige.

« La mode de Paris, y pensez-vous ? c'est un tyran qui étend de tous côtés son empire ; la mode, elle a sa renommée, ses journaux, ses salons ; elle règne, à Paris, à Londres, à Vienne, à Saint-Petersbourg, et tout révolté est jugé et impitoyablement

livré aux plaisanteries d'une galerie qui vous jette à la tête de gros mots et des épithètes grotesques vous condamnant pour toujours à la retraite et à l'oubli.

« Cela est vrai, mais si grand que soit son empire, convenez que la mode a des ambassadeurs dans toutes nos villes, un nombreux personnel d'attachés des deux sexes, et qu'il est facile de s'habiller en province comme on s'habille à Paris.

« De grâce, ne désertez pas notre ville, les magasins y sont nombreux, assortis, le marchand y est avenant, l'artisan fort adroit et l'ouvrière habile.

« Ne changez ni vos fournisseurs, ni vos ouvriers, et vous irez sans remords à l'Exposition, si toutefois le cœur vous en dit. »

L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

Voici ce que dit le journal *La Prima*, publié sous la direction de notre compatriote M. Paul Prouteau, au sujet de l'Exposition universelle :

« Cette Exposition est une véritable merveille, merveille de goût et d'architecture, tout à la fois palais, jardins et galeries, où s'étalent et se coudoient les richesses de toutes les parties du monde, richesses industrielles, commerciales, artistiques et littéraires.

« Nous avons vu bien des Expositions déjà, à l'étranger comme en France ; mais qu'elles étaient loin de celle qui fait aujourd'hui notre orgueil ! et comme les étrangers savent rendre justice à notre beau pays, pour s'être relevé si grand, si beau, si magnifique, tranchons le mot, après quelques années à peine d'une chute effroyable !

« C'est qu'en effet du Trocadéro au Champ-de-Mars, tout est étonnant, éblouissant, splendide !

« Et savez-vous ce que vous aurez à parcourir, vous tous qui vous préparez à la visite de l'Exposition ? Quelque chose comme 400 kilomètres environ... En combien de jours ? Vous en déciderez vous-mêmes.

« Mais, ne craignez point la foule... 200,000 hommes peuvent se répartir à la fois sur cet espace immense... et sans se couder de trop près.

« Voilà ce que nous tenons à faire connaître tout d'abord à nos lecteurs, en ajoutant toutefois que, pour jouir de cette merveille à mille facettes diverses, et en jouir dans toute sa plénitude, il faut savoir attendre l'achèvement complet des travaux, et ne prendre le chemin de Paris et du Trocadéro que vers la fin du mois prochain au plus tôt. »

On écrit de Lanvollon à l'Indépendance bretonne :

« Encore une victime de son imprudence ! Le 14 mai, le sieur Ménard, âgé de 20 ans, domicilié à Goudelin, voulut détacher du meuble auquel il était suspendu un fusil de chasse appartenant à son maître. Le fusil était chargé. Le coup partit tout à coup et Ménard reçut toute la décharge dans le côté droit.

« Il est mort quelques instants après ce terrible accident. »

Publications de mariage.

Alfred-Marie-Gaston Sainte-Chapelle, lieutenant au 10^e dragons, détaché à l'École de cavalerie, et Gabrielle-Renée Audibert, sans profession, de Paris.

Claude Drouin, cavalier de manège, de Saumur, et Louise-Marie Delarue, lingère, de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Louis Dublé, cocher, de Saumur, et Marie Boissier, cuisinière, même ville.

Louis Haillaud, serrurier, de Saumur, et Julie-Aimée Guerry, tisserande, de Cholet.

Jean Maisson, cavalier de manège, de Saumur, et Adélaïde Villemain, couturière, même ville.

Faits divers.

La consommation des escargots à Paris. — L'escargot au point de vue alimentaire.

Chacun sait l'énorme consommation d'escargots qui se fait à Paris depuis quelques années. Les escargotières du Poitou, de la Bourgogne, de la Champagne et de la Provence expédient chaque jour plus de quarante-cinq mille kilogrammes de ce mollusque terrestre.

L'emploi des escargots pour la table n'est pas très-ancien en France. Il nous est venu des provinces de l'Est qui, privées d'huîtres, y suppléent par ce mollusque.

Les Grecs et les Romains étaient assez friands d'escargots et ils les engraisaient dans des viviers avec du blé et du vin cuit. Plinius nous a transmis le nom de Fulvius Lupinus, l'inventeur de ce procédé d'engraisement. On estimait surtout ceux qu'on tirait de la Sardaigne, de l'île de Chio, de la Sicile, des Alpes, de la Ligurie et de l'Afrique ; les meilleurs venaient de l'île d'Aslypalee, les plus gros de l'Illyrie ; on estimait encore ceux des îles Baléares et de Caprée. Aujourd'hui même, les habitants de la Silésie nourrissent les escargots avec certaines plantes, afin de leur donner un meilleur goût. Dans plusieurs jardins de Brunswick, on garde, dans des espèces de fosses carrées, les limaçons qu'on a ramassés pendant l'été pour les manger en hiver.

On choisit les escargots qui se nourrissent de plantes aromatiques, et ceux des vignes sont très-estimés.

Voici, d'après Payen, l'analyse chimique de l'escargot. Sur 100 parties : eau 76, matières azotées 16, matières grasses 1, sels 2, matières diverses 4. C'est un aliment assez nourrissant, mais la digestion en est difficile, il ne convient pas à tous les estomacs, et demande un assaisonnement fort relevé. En Provence, on le mange avec l'ayoli, la sauce chère aux gens du Midi. Pendant le carême, les Lorrains, à Nancy surtout, en font une grande consommation et beaucoup de joyeuses réunions, de déjeuners, ont pour motif les escargots. En Lorraine, on les fait cuire généralement avec du beurre et des herbes odoriférantes. En Belgique et en Suisse, on fait un grand usage de escargots dans la cuisine. En Bourgogne, où l'on mange presque exclusivement les escargots des vignes, on les prépare avec du vin, on les assaisonne avec le bouillon de viande, des épices et du citron, on lie la sauce avec du beurre frais et de la farine ; on en fait même des pâtés qui font les délices des gourmets. Dans la médecine domestique, dans le nord de la France surtout, on en fait des bouillons qui passent pour guérir les rhumes et même la phthisie pulmonaire. En Algérie, le limaçon est sacré, et il est défendu d'en manger.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Théâtre de Saumur.

DIRECTION CHAVANNES.

LUNDI 27 Mai 1878.

Une seule représentation donnée par des Artistes de Paris, avec le concours du BALLET complet du TOUR DU MONDE.

Grand Ballet

Réglé par M. d'ALESSANDRY, maître de ballet, et dansé par Mmes Adolina GEDDA, PARMIGIANI et LECGER, premières danseuses.

Six bayadères, cinq négresses.

LE FEU AU COUVET, comédie en 4 acte, de Théodore Barrière.

BONSOIR VOISIN, opéra-comique en 4 acte, paroles de M. de Beauplan, musique de Poise.

LE SERMENT D'HORACE, comédie-vaudeville en 4 acte, d'Henri Murger.

Ordre : 1. Le Serment ; 2. Le Feu ; 3. Ballet ; 4. Bonsoir voisin.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

S'adresser, pour retenir des loges et stalles, au bureau de location, maison Thuau, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

VIENT DE PARAÎTRE

à la Maison du PONT-NEUF PARIS

Le CATALOGUE complet, avec gravures et moyens de prendre les mesures soi-même, de tous les vêtements Mode Été 1878.

ENVOI GRATIS.

QUATRE ARTICLES EXTRAITS DU CATALOGUE :

PARDESSUS Cheviott demi-saison doublé laine... 15^{fr}

L'ELBEUF Vêtement complet, très belle nouveauté... 29^{fr}

COSTUME Complet, coutil fantaisie, pur fil... 9^{fr} 75

ENFANTS Costume complet drap nouveauté... 5^{fr} 75

Adressez les demandes au Directeur de la Maison PONT-NEUF (Paris)

Injection Brou et Capsules Ricord
(Voir aux annonces).

Le COMPTOIR GÉNÉRAL des CHEMINS de FER

SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : un million de francs
27, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris,
Se charge de la vente et de l'achat de toutes valeurs au comptant, sans autres frais que ceux de l'agent de change ; de l'encaissement des coupons, de l'échange et de la conversion des titres. L'administration répond immédiatement à toutes demandes de renseignements financiers.

Adressez les lettres ou envois à l'ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 27, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

RÉCOMPENSE NATIONALE de 16,600 fr. MÉDAILLES D'OR, etc.

QUINA LAROCHE

ÉLIXIR VINEUX

Apéritif, Fortifiant et Fébrifuge
Contenant tous les principes des 3 quinquinas et très-recommandé par les médecins contre l'anémie, le manque de forces, chlorose, pâleur maladive, affections de l'estomac, fièvres intermittentes, convalescences lentes, etc.

A PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT & LES PHARMACIES
Dépôt à Saumur : CHEVEVERGNE, pharmacien.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 31 ans de succès. 100,000 Cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, hâlonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), darts, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, déperissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 67,514 : Naples, ce 17 avril. — Monsieur, — Par suite d'une hépatite, j'étais tombé dans un état de marasme qui a duré sept ans. Il m'était impossible de lire, écrire ; j'avais des battements nerveux par tout le corps, la digestion fort difficile, des insomnies persistantes, et j'étais en proie à une agitation nerveuse insupportable qui me faisait aller et venir, sans pouvoir me reposer, pendant des heures entières. Les bruits de la vie ordinaire me faisaient mal ; j'étais d'une tristesse mortelle, et tout commerce avec mes semblables m'était devenu très-pénible. Plusieurs médecins m'ayant prescrit des remèdes inutiles, en désespoir de cause, j'ai voulu essayer de votre Farine de Santé. Depuis trois mois j'en fais ma nourriture habituelle. La Revalescière est bien nommée, car béni soit le bon Dieu ! elle m'a fait revivre ; je puis maintenant m'occuper, faire et recevoir des visites, enfin reprendre ma position sociale. — Marquise de BRÉHAN.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 16 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus énervés. — En boîtes de 12 tasses, 7 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 120 tasses, 16 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean ; GONDRAUD ; BESSON, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière ; LEVÊQUE, négociant, rue Plantagenet ; BRETAULT-DÉLAGNÈRE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{me} BELLIARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge ; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale ; JACOMÉTY, confiseur ; EMILE RICHARD, épicière ; BEAUFRETON-POIRIER, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (159)

P. GODET, propriétaire-gérant.

